



LOUDES

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet 2018 sous la présidence de Jean-Claude EYRAUD, Maire de Loudes

Absents excusés : Marc JOUVE procuration Elisabeth LOUCAO ; Céline MADIC procuration Julie MIDOUX ; Monique LAMY procuration Henri JOUMEL

A l'ordre du jour :

**Choix entreprises pour travaux pôle santé solidarité –
Création d'un cabinet médical**

Une consultation a été lancée afin de choisir des entreprises pour effectuer des travaux d'aménagement du pôle santé solidarité pour la création d'un cabinet médical

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décident de choisir :

Lot N°1 – Plâtrerie-peinture

- Entreprise CETON – Brives-Charensac

Lot N°2 – Menuiserie

- Entreprise VALENTIN - Langeac

Lot N°3 – Sol souple

- Entreprise GIMBERT- Chadrac

Lot N°4 – Carrelage faïence

- Entreprise ACARRE – Saint-Etienne

Lot N°5 – Plomberie sanitaire chauffage

- Entreprise LEGRAND - Le Puy en Velay

Lot N°6 – Electricité

- Entreprise RIEU - Loudes

Création d'un emploi Attaché Territorial

Monsieur le Maire indique que suite à l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'attaché territorial d'un agent et à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire qui a eu lieu le 12 juin 2018 il y a lieu de créer l'emploi correspondant au grade d'attaché territorial.

Délégation de signature ; instruction des actes et autorisations relatifs à l'occupation du sol à la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à plusieurs évolutions récentes et à venir au sein du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la Communauté d'Agglomération il y a lieu de donner une délégation de signature pour mener à bien l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation ou l'utilisation des sols à :

- Catherine BOUAMRANE, Chef du service Aménagement Habitat Urbanisme
- Nicolas CARON, Responsable de l'Urbanisme Règlementaire

Aérodrome du Puy-Loudes, projet de plan de servitudes aéronautique (PSA)

Le Plan de servitudes aéronautiques (PSA) a pour but de protéger la circulation aérienne contre tout obstacle dangereux situé dans l'emprise ou aux abords d'un aérodrome, de manière à garantir la sécurité de l'espace aérien nécessaire au processus d'approche finale et de décollage des avions.

Monsieur le Maire fait part Conseil Municipal du projet qui donne un accord favorable au projet du PSA

Lotissement La Musette - Prix de vente des terrains

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décident de fixer le prix de vente des terrains viabilisés du Lotissement La Musette situé Route de Collanges à Loudes à **40 euros le m² TTC.**